

## MAIRIE DE SAINT-AUBIN-SUR-SCIE

Rue Val Gosset/ 76550

Département de la Seine-Maritime

Canton de DIEPPE 1-7

☎ : 02.35.04.11.60

☎ : 02.35.04.77.56

✉ : [mairie.saintaubinsurscie@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintaubinsurscie@wanadoo.fr)

# LETTRE CIRCULAIRE

## ENQUETE SUR LE RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Chères Saint Aubinoises, Chers Saint Aubinois,

Nous nous étions engagés lors des dernières élections municipales à vous demander votre avis sur les grands projets structurants ou d'utilité publique sur notre commune. C'est pourquoi vous recevez ce jour, chacune et chacun d'entre vous, une enquête sur le ramassage des déchets verts.

Comme vous le savez, cette prestation gratuite, assurée par les agents techniques de la municipalité est avant tout une compétence obligatoire et réglementaire de la communauté d'agglomération.

Bien que ce sujet ait été souvent remis en cause, nous ne pouvons plus à ce jour se soustraire à la règle en vigueur, il en va de notre responsabilité communale.

Malgré tout, il est important que vous ayez la possibilité de vous exprimer en toute connaissance de cause, des possibilités qui s'offrent à nous pour maintenir ou non ce service avec la communauté d'agglomération et les éventuelles conséquences matérielles ou financières de ce choix.

Pour ce faire et pour que la majorité s'exprime, nous vous remercions de répondre à cette enquête par le biais de trois questions en entourant votre choix et en nous retournant le bon ci-dessous à la mairie impérativement pour le 18 Novembre 2020 ou bien en renvoyant votre réponse par courriel à l'adresse suivante : [mairie.saintaubinsurscie@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintaubinsurscie@wanadoo.fr)

Comptons sur votre compréhension et l'engagement de tous, nous vous remercions d'avance de votre réponse.



Saint-Aubin-sur-Scie, le 9 novembre 2020

Le Maire,

F. CANTO

- 1) Je souhaite que mes déchets verts soient ramassés par le titulaire de la communauté d'agglomération tous les quinze jours à ma porte et ce sur la période définie par celle-ci (début avril à fin octobre).  
*(mise à disposition d'un bac de collecte individuel, attention l'incidence financière peut aller jusqu'à 160 euros par an sur la taxe foncière/par foyer fiscal).*
- 2) Je souhaite la mise en place de bennes de récupération à divers endroits et jours définis dans la commune. Bennes qui seront ramassées par le prestataire de la communauté d'agglomération sur la période définie par celle-ci, je m'engage à y mettre moi-même mes déchets verts directement *(incidence financière plus faible que le porte à porte mais existante).*
- 3) Je ne souhaite pas de ramassage de mes déchets verts et je m'engage à être apporteur volontaire en déchetterie *(aucune incidence financière sur la taxe foncière) et/ou gérer mes déchets verts sur ma parcelle (composteur, etc....).*

Nom et prénoms :

Signature :